

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR COURRIEL

Réponse: Roger Hébert, président
Marie-France Lapierre, vice-présidente
Eva Elliott, conseillère
Robert Joncas, conseiller
Christine C. Beaudoin, conseillère

Sans réponse : Alexandra T. Greenhill, conseillère
Marc-André Ouellette, conseiller

1. Calendriers scolaires 2014-2015

En respect aux normalisations et aux exigences de la loi scolaire, les conseils scolaires doivent remettre leurs calendriers scolaires approuvés par le CA au plus tard le 31 mars 2014.

En février courant, le Conseil d'administration a approuvé les deux options de calendriers suivantes :

Option 1

Standard, une semaine au congé du printemps (16 au 20 mars 2015)
- aucune minute ajoutée

Option 2

Calendrier modifié, ajout d'une deuxième semaine au congé du printemps (23 au 27 mars 2015)
- 8 minutes d'enseignement par jour ajoutées

Résolution P-1390-03-2014

Que le Conseil d'administration approuve les calendriers scolaires 2014-2015 tels que présentés.

Proposée par : Marie-France Lapierre.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution P-1391-03-2014

Que le Conseil d'administration approuve les calendriers scolaires 2014-2015 des écoles Rose-des-vents et Côte-du-soleil tels que présentés.

Proposée par : Marie-France Lapierre.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ LE 12 AVRIL 2014

Président

Secrétaire trésorier

Date